Jean VIGNE

Par : Fabrice Bourrée



Association Eysses

- Informations
  - Nom : VIGNE
  - Prénom(s) : Jean
- Etat civil
  - Date de naissance : 19/03/1912
  - Ville de naissance : Boisset-et-Gaujac
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - manoeuvre
  - Date de décès : 23/02/1944
  - Lieu de décès : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 20/12/1942
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Chambéry
  - Date de condamnation : 05/03/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : perpétuité
  - Parcours carcéral :
    - Annecy
    - Chambéry

    - Grenoble
    - Eysses
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 602
    - Motif de la levée d'écrou : Fusillé
    - Date de la levée d'écrou : 23/02/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 4 mois, 8 jour(s)
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - Date du décret MRF : 28/04/1959

Biographie

Jean Vigne est né le 19 mars 1912 à Boisset-Gaujac, au sud d'Alès, dans une famille protestante. Ses parents, agriculteurs, vivent à Saint-Bénézet, puis à Labahou, avant de se fixer à Tornac, près d'Anduze. Après avoir travaillé dans la ferme familiale, Jean Vigne est embauché comme ouvrier agricole chez René Bastide à Canaules d'octobre 1939 à début 1941, puis comme terrassier chez l'entrepreneur Nicolas à Alès, jusqu'en janvier 1942, date de son entrée dans la clandestinité.

Au sein même de sa famille, Jean Vigne côtoie plusieurs militants communistes, en particulier des mineurs, comme Arthur Vigne, son cousin, et Marcel Barafort, son oncle. Lui-même adhère au syndicat des ouvriers agricoles et au Parti communiste français (PCF) en 1935, comme son frère Pierre, interné dès avril 1941. Malgré la dissolution du PCF, il continue à militer, notamment après sa rencontre avec Roger Roucaute, en juillet 1940.
Dès son installation à Alès, en 1941, il est en contact avec Gaby Bastide, institutrice aux Salles-du-Gardon. En janvier 1942, à l'appel de la direction du PCF zone Sud, il entre dans la clandestinité et part dans les Bouches-du-Rhône comme responsable des cadres du Parti communiste. Son organisation lui demande ensuite d’aller en Savoie, avec pour mission l'organisation de groupes francs. Il prend alors le pseudonyme d' ''Edouard ''.

Le 20 octobre 1942, il est arrêté par les gendarmes près d'Annemasse, sur dénonciation anonyme. Porteur d'un revolver et de tracts, il est accusé de propagande communiste. Traduit devant une juridiction d'exception instituée par Vichy, le tribunal spécial, il est condamné à dix ans de travaux forcés, et refuse tout recours auprès de Pétain, malgré des problèmes de santé. Il est emprisonné à Chambéry puis à Grenoble, d'où il est transféré à Eysses (Lot-et-Garonne) le 16 octobre 1943.

Au sein de l'organisation clandestine des détenus, il est lieutenant de la 3ème compagnie des Forces françaises de l'intérieur (FFI) et fait office de délégué communiste pour ses camarades de détention du préau 3. A ce titre, il participe à l'organisation du soulèvement dans son préau, ce qui lui vaut d'être considéré comme un des responsables de l'insurrection.

Le matin du 23 février 1944, il est fusillé en chantant *La Marseillaise*, selon le témoignage du pasteur Ferral, qui a recueilli et transmis à sa famille ses derniers mots.
Le 26 novembre 1944, sa dépouille est inhumée au cimetière de Tornac, où sa tombe porte la mention *"Lieutenant FFI, mort pour la France".*